



Récépissé de déclaration d'achat

(Article R.322-4 du code de la route)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Système d'immatriculation des véhicules

Identité du professionnel acquéreur

☐ Personne physique	☒ Personne morale
Nom :	Raison sociale :
Prénom :	Numéro SIREN/SIRET :
Adresse :	
Code Postal :	Commune :

Identité du vendeur

☐ Personne physique	☒ Personne morale
Nom :	Raison sociale :
Prénom :	Numéro SIREN/SIRET :
Adresse :	
Code Postal :	Commune :

Informations concernant l'achat du véhicule

Numéro d'immatriculation	: AA-765-ZE
Numéro VIN	: VF634DPA000007045
Date et heure de l'achat	: 20/10/2025 à 10h00

Déclaration effectuée le 06/11/2025 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 06/11/2025